



49e Rallye TT Jean de La Fontaine - Ville de Soissons

Convention Média (*obligatoire*)

Je soussigné

travaillant pour le compte de.....

accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du **49^e Rallye tout-terrain Jean de la Fontaine – Ville de Soissons** et déclare être en possession d'une **assurance responsabilité civile professionnelle et accident ou être couvert par l'assurance de mon mandataire** en cours de validité pendant le déroulement du **49^e Rallye tout-terrain Jean de la Fontaine – Ville de Soissons, du vendredi 17 au dimanche 19 mai 2024**, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon équipe :

- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **49^e Rallye tout-terrain Jean de la Fontaine – Ville de Soissons** si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve.

- à respecter les consignes de sécurité, et notamment à me placer uniquement dans les Zones Public (ZP) autorisées par l'organisation.

- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le **service presse du 49^e Rallye tout-terrain Jean de la Fontaine – Ville de Soissons**. Les officiels ou les membres des forces de l'ordre se réservent le droit de refuser l'accès au parcours et aux infrastructures du rallye en cas d'absence de toute preuve d'accréditation officielle.

En aucun cas, l'ASA 02, l'Ecurie Jean de La Fontaine, le comité d'organisation, ni les officiels du 49^e Rallye tout-terrain Jean de La Fontaine – Ville de Soissons ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès de l'ASA 02 et du comité d'organisation à leur faire parvenir le fruit de mon travail sur le 49^e Rallye tout-terrain Jean de La Fontaine – Ville de Soissons (photos, vidéos, articles de presse ou lien média...) dans un délai le plus proche, sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante. Les images et les vidéos qui sont produites sont la propriété de l'Ecurie Jean de La Fontaine ou de l'ASA 02 qui sont libres de les utiliser gratuitement pour leur communication.

A le,

Lu et approuvé en manuscrit,

Signature,

Documents à renvoyer avant le 13 mai 2024 à

Gilles Guillon, responsable Presse : gilles.guillon4@orange.fr – Tél. 06.80.40.93.90

Copie à Thomas Lemire, ASA 02 : asa02@orange.fr



49e Rallye TT Jean de La Fontaine - Ville de Soissons

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

*Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « Convention Média - Conditions d'accréditation »
N'hésitez pas à accompagner votre demande d'un courrier expliquant votre travail sur le rallye.
Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.*

NOM DU MEDIA

TITRE :
RESPONSABLE :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
Tél Port : Mail :
Adresse :
Fonction :
N° Chasuble: N° Licence FFSA ou Carte Presse Nationale :
Nom et Tél. personne à contacter en cas d'accident :

Documents à joindre à la demande d'accréditation :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lettre accréditive du média représenté | <input type="checkbox"/> Assurance Responsabilité Civile Professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Convention signée par chaque intervenant accrédité | <input type="checkbox"/> Laissez Passer Média FFSA (si concerné) |
| <input type="checkbox"/> Carte de presse (si concerné) | |
- Je prendrai la chasuble pour les photographes et vidéastes (location 10 € + chèque de caution de 30 € à l'ordre de LSA-HDF)**
 Je déclare faire partie d'une association à but d'information (*sportive ou locale*) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le rallye.

Joindre chaque document demandé pour la validation de votre (vos) demande(s) d'accréditation(s)
Les photos et les vidéos qui sont produites sont la propriété de l'Ecurie Jean de La Fontaine et de l'ASA 02.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Documents à renvoyer avant le 13 mai 2024 à
Gilles Guillon, responsable Presse : gilles.guillon4@orange.fr – Tél. 06.80.40.93.90
Copie à Thomas Lemire, ASA 02 : asa02@orange.fr